

S'il m'est permis de jeter un coup d'œil en arrière et de parler de la session de 1878, lorsque le très honorable chef du gouvernement, alors chef de l'opposition, proposa au Parlement ces fameuses résolutions, qui proclamaient la politique nationale, et constataient la situation du pays la dépression générale, les industries en souffrance, le nombre croissant des banqueroutes, la rareté du travail, la cherté de l'argent, la timidité du capital, l'état alarmant de nos finances, les déficits qui s'accumulaient d'année en année, il me faut dire que la perspective était vraiment sombre et décourageante.

On supplia alors le gouvernement de changer sa politique douanière en lui offrant le concours de l'opposition pour inaugurer un nouveau système, et il refusa.

Il était lié à son idole, le libre échange ; mais le pays, consulté, se prononça par une immense majorité pour le laisser seul avec son idole.

Le gouvernement d'alors, qui avait repoussé la politique nationale, fut repoussé à son tour par le peuple.

Le jour mémorable, M. l'Orateur, de l'inauguration de la politique nationale a été le commencement d'une nouvelle ère dans notre économie sociale, en faisant progresser le pays et lui donnant une nouvelle vie. La confiance a été de suite rétablie et bientôt le courant des affaires a changé de direction.

Nos industries se sont ravivées, notre crédit tombé s'est relevé, les jours de déficits cessèrent et nous eûmes à leur place les jours de surplus bien plus considérables qu'on n'en avait jamais.

Tout le bien que l'on avait attendu de la nouvelle politique s'est réalisé ; tous les maux prédits n'étaient que des fantômes entrevus par les adversaires, et je puis affirmer avec confiance que, depuis son adoption jusqu'au moment actuel, ceux qui la proposèrent comme ceux qui en furent les partisans, n'ont encore manifesté aucun signe de faiblesse, ou aucun désir de lui retirer leur appui.

Ils ont été et ils sont encore unanimes sur la question de la maintenir dans son intégrité. Toutes les attaques dirigées contre elle ont été repoussées et elle possède aujourd'hui à un plus haut degré que jamais la confiance et le respect du peuple de ce pays.

N'est-il pas temps, M. l'Orateur, que le conflit cesse ? Défaits sur tant de champs où ils ont offert la bataille, pourquoi les adversaires de la politique nationale persistent-ils à se faire battre inutilement ? Pourquoi prolonger un combat infructueux ? Pourquoi continuer à s'opposer si obstinément au vœu du peuple ? L'opposition a jeté le gant au libre échange dans la campagne de 1878. Pendant de longs mois, avant et durant la lutte électorale, elle en a appelé au peuple, se servant de la presse et des hustings, s'appuyant sur le prestige, le patronage et la position que le pouvoir lui donnait dans la confédération. Enfin, elle en a appelé au jugement réfléchi et éclairé d'un peuple libre et le verdict a été donné dans des termes non équivoques.

Elle a répété depuis ses appels au peuple, à chaque élection partielle, et dans presque tous les cas, le peuple a approuvé de nouveau la nouvelle politique, lui renouvelant sa confiance et reconnaissant ses bienfaits.

Ne conviendrait-il pas, M. l'Orateur, à ceux qui se vantent tant de leur respect pour l'opinion publique, à ceux qui prétendent obéir à la volonté du peuple quand elle est exprimée constitutionnellement, ne conviendrait-il pas, dis-je, à nos amis, les réformistes, qui combattent cette politique, de discontinuer leur opposition au vœu manifeste du peuple ? J'en appelle respectueusement à ces honorables messieurs de l'opposition et les prie d'abandonner cette lutte sans espoir.

Le pays estimerait davantage leur caractère et leur but, et ces messieurs auraient des adhésions d'amis qu'ils ne sauraient avoir en maintenant la ligne de conduite anti-patriotique qu'ils ont adoptée. En faisant cet appel je ne suis que l'écho des sentiments de plusieurs réformistes indé-

pendants, et aussi des organes les plus libéraux et les plus indépendants du parti réformiste.

Je comprends bien que ces honorables députés se trouvent très embarrassés sur le choix d'une politique ou d'un programme.

Leur parti politique se compose d'éléments si hétérogènes ; il y a dans leur profession de foi des opinions, des déclarations si différentes, si contradictoires. L'honorable chef de la loyale opposition de Sa Majesté, dans ses épanchements publics, a évidemment ressenti le besoin d'une politique. Ainsi que la jeune femme que Blifflens représente comme jouant avec beaucoup de sentiment, sur un piano manquant de clefs, il a joué avec non moins de sentiment sur la corde d'une politique qu'il n'a pas encore trouvée. Qu'est-ce que cet honorable monsieur propose, ou en quoi consiste le programme de l'opposition ? Elle n'a pas de politique clairement définie pour la Puissance. Si elle en a, c'est une politique de contradiction, une politique sectionnelle et provinciale. Ses appels s'adressent par un langage d'une inconséquence étrange, à l'esprit de clocher et aux classes particulières. Pour elle la partie est plus grande que le tout. Elle échafaudé un petit programme mesquin dans chaque province et au milieu de différentes classes. Parmi les libre-échangistes elle endosse le manteau d'Adam Smith, et parmi les protectionnistes elle parle de protection et des intérêts engagés. Elle dit aux cultivateurs que la laine n'est pas suffisamment protégée, et, tout d'un souffle, elle se met à ridiculiser la protection des produits agricoles, déclarant que cette protection ne peut affecter les prix, ou améliorer les prix du marché indigène. Elle s'adresse aux artisans et aux ouvriers, aux charretiers et aux cochers de place en leur criant que cette politique taxe leur farine, leur lard, leur maïs, leur avoine. Dans les provinces maritimes elle dénonce le droit sur les céréales. Dans l'Ontario, elle attaque le droit sur le charbon. Ce ne sont pas assurément là des matériaux dont on puisse former un programme politique favorable à la cause de l'union, capable d'élever les vues du peuple, de gagner ses sympathies, de nourrir ses espérances et ses aspirations.

Assurément, si l'opposition est incapable de formuler un programme sur lequel les habitants de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Isle du Prince-Edouard, les chevaleresques canadiens-français, les hommes du Manitoba, de l'Ontario et de la Colombie anglaise puissent s'entendre et s'unir sous l'impulsion commune du patriotisme, alors elle ne saurait espérer qu'elle sera chargée de la lourde tâche de développer les éléments de grandeur de cette vaste confédération et de la conduire à ses glorieuses destinées.

J'ai à peine besoin, M. l'Orateur, de demander quel est le devoir manifeste du gouvernement envers cette politique, qui appartient maintenant plus au peuple qu'au gouvernement, et dont le peuple n'est pas disposé à se dessaisir ?

Le devoir du gouvernement est clair et il le remplit fidèlement et honnêtement. Quel serait l'effet produit dans le pays si le gouvernement se laissait aller à manquer à ses engagements envers le peuple en abandonnant cette politique ?

Ne s'élèverait-il pas contre les représentants du peuple, élus pour supporter le gouvernement, un cri d'indignation qui les forcerait d'abandonner celui-ci à son propre sort ?

L'honorable chef de l'opposition ne serait pas lent à dénoncer la folie, la perfidie du gouvernement et à tendre ses voiles vers la brisée populaire.

M. l'Orateur, j'éprouve un grand plaisir à appuyer la résolution qui est maintenant devant la Chambre et en le faisant, je me ferai l'écho de tous en exprimant les sentiments qui se trouvent énoncés dans le dernier paragraphe de l'adresse. Son Excellence peut donc être sûre que nous donnerons toute notre attention aux divers sujets qu'elle mentionne et aux affaires générales qui nous seront soumises, et nous remercions Son Excellence de son expression de confiance dans notre habileté et dans notre patriotisme.